

Paris, le 5 septembre 2022

Communiqué de presse

Titres restaurant

Alors qu'un projet de réglementation prévoit de permettre de payer par titres restaurant n'importe quel produit alimentaire, les professionnels de la restauration refusent de voir les titres restaurants devenir des chèques alimentation.

Afin de lutter contre l'inflation et de redonner du pouvoir d'achat aux salariés, le gouvernement étudierait la possibilité de leur permettre de payer leurs courses alimentaires par titres restaurants.

Le Groupement National des Indépendants de l'hôtellerie & de la restauration, GNI, et le Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale, SNRTC, viennent d'écrire au gouvernement afin d'attirer son attention sur les risques d'une telle mesure.

« A l'occasion de ce courrier, nous voulons alerter le gouvernement sur les conséquences d'un dévoiement du titre restaurant, un tel élargissement de l'usage des titres restaurant s'avérant contraire à l'objet du titre restaurant », explique Didier Chenet, Président du GNI.

Le titre restaurant a pour objet de permettre aux salariés qui ne disposent pas d'une cantine d'entreprise, de prendre un véritable repas à l'occasion de leur pause quotidienne.

« Si sa réglementation a évolué avec les pratiques de nos concitoyens, en autorisant par exemples l'achat de sandwiches ou de repas déjà préparés ou même de simples fruits et légumes, elle a toujours respecté la finalité du titre restaurant »,

Pour le GNI et le SNRTC, ce projet remettrait en effet en cause l'objet même du titre restaurant en faisant de lui un chèque alimentaire permettant d'acheter tous types de produits, *« y compris ceux dont l'État s'efforce de réduire la consommation au moyen de leur fiscalité. La pause déjeuner serait menacée et la santé des salariés avec »,* ajoute Hervé Dijols, Président du SNRTC.

Et d'ajouter : *« cette mesure risque aussi de compromettre le régime social et fiscal du titre restaurant en faisant de lui un moyen de paiement ordinaires. Au GNI et au SNRTC, nous refusons de prendre le risque d'une fiscalisation des titres restaurant ».*

Enfin, les deux organisations professionnelles craignent qu'une telle mesure *« ne vienne dégrader sérieusement l'activité des commerces de bouches de proximité que les salariés ont l'habitude de fréquenter à l'occasion de leur pause repas, cela au bénéfice des géants de la distribution ».*

Didier Chenet et Hervé Dijols en appellent au gouvernement lui demandant *« de veiller au respect de l'objet du titre restaurant : **Le titre-restaurant n'est pas et ne doit pas devenir un chèque alimentaire** ».*



Le GNI de l'Hôtellerie & de la Restauration

Le GNI est la seule Organisation Professionnelle indépendante au service des hôtels, cafés, restaurants, traiteurs organisateurs de réception et établissements de nuit indépendants et patrimoniaux.

Le GNI est une organisation représentative reconnue officiellement depuis sa création et encore par le Haut Conseil Du Dialogue Social le 7 juillet 2021. Le GNI rassemble près de 12 000 entreprises employant plus de 110 000 salariés.

Le SNRTC

Le Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale (SNRTC) est une organisation professionnelle représentative de la branche des Hôtels, Cafés, Restaurants (HCR). Elle fédère les chaînes structurées de la restauration à table, traiteurs, restaurateurs indépendants et franchisés sur tout le territoire. Elle défend les intérêts de la profession et l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de la restauration.

Dialogues, dynamisme, rencontres et représentation auprès des pouvoirs publics sont les maîtres mots de son action qui accompagne au quotidien plus de 2000 établissements employant près de 50 000 salariés. La composition du SNRTC reflète la diversité des professionnels de la restauration : des chaînes, dont les 9 plus grands groupes français, aux petites entreprises, tous y sont statutairement représentés.

CONTACT PRESSE

GNI - Groupement National des Indépendants

Franck TROUET – f.trouet@gni-hcr.fr / 06 73 86 66 65